

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13623**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Arts, Lettres, Langues à finalité recherche et professionnelle Mention Arts, Lettres, Langues et Civilisations Spécialité Langue française, poétiques et histoire de la littérature et des arts

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour de Pau, Recteur de l'Académie Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

131 Français, littérature et civilisation française, 135 Langues et civilisations anciennes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours A (Recherche) : Poétiques et histoire littéraire

Parcours B (Recherche) : Rhétoriques des Arts

Parcours C (Professionnel) : Français Langue Etrangère

Parcours A et B (Recherche)

Les diplômés ont acquis une culture approfondie et des connaissances sur les arts, la littérature, la linguistique, sur la variété des discours critiques les concernant et sur leurs interrelations, leur permettant de transmettre ces savoirs auprès de tout public (conférences, enseignement, publications, ouvrages).

Ils sont amenés à créer des situations d'enseignement-apprentissage portant (selon les parcours) sur la littérature française, francophone ou étrangère, la langue française, le français langue étrangère ou les langues mortes.

Ils sont également à même de transmettre des savoirs dans les domaines de la langue française, de l'histoire de la langue française (évolution à partir du latin, langue médiévale) ou de l'histoire de l'art.

Dans le domaine de la recherche scientifique, ces diplômés approfondissent des sujets à caractère littéraire, linguistique, sémiotique ou transartistique (arts vivants, cinéma, vidéo, formes traditionnelles et formes nouvelles de la production artistique) permettant d'une part de vulgariser et de diffuser l'information scientifique en vue de la préservation d'une culture, d'un patrimoine ; d'autre part de mieux comprendre l'évolution de notre société et de notre environnement culturel, de saisir les interrelations entre les divers domaines, passés et présents, de la production artistique et culturelle, d'en identifier les enjeux historiques, sociaux et formels et de contribuer ainsi à retracer l'histoire des mentalités, mais aussi d'évaluer les problématiques contemporaines qui sont constamment à l'œuvre à travers ces divers domaines de la culture

Parcours C (professionnel)

Ces professionnels maîtrisent les connaissances linguistiques et culturelles leur permettant d'enseigner la langue et la culture françaises aux étrangers. Ils sont également formés à l'enseignement du français sur objectifs spécifiques. Ils possèdent les fondements théoriques, les concepts et outils méthodologiques ainsi que les techniques indispensables pour gérer des situations d'enseignement/apprentissage face à des publics très diversifiés.

Leurs connaissances leur permettent d'assurer, en outre, une mission de formation de formateurs auprès d'étrangers désireux de s'approprier le niveau de connaissances et de compétences nécessaires à l'enseignement de la langue et de la culture françaises à leurs concitoyens.

Enfin, les compétences acquises sont précieuses pour les métiers de la coopération culturelle et linguistique ou de la création et de l'édition de ressources.

Ces spécialistes du FLE diffusent, au travers de leur activité professionnelle, un rayonnement de la langue et de la culture françaises à un niveau international.

Parcours A et B (Recherche)

A la base de leur formation (en dehors des acquis spécifiques à chaque parcours), ces diplômés maîtrisent :

-- Les outils linguistiques et les techniques d'écriture leur permettant de rédiger des documents à caractère scientifique (comptes rendus, articles, mémoires...)

- les outils de recherche ou d'étude du domaine littéraire, linguistique, esthétique (bibliographie, diversité des discours critiques, capacité de description et d'analyse des textes et des œuvres d'art ainsi que des discours qui s'y rapportent) afin d'élaborer des ouvrages à caractère scientifique ;

- les outils de communication (TICE) nécessaires à la recherche et à sa valorisation ;

- au moins une langue étrangère afin de transmettre et d'acquérir les divers savoirs concernant la recherche et les travaux effectués au niveau européen et international.

Les diplômés sont donc capables :

- d'initier une recherche documentaire scientifique, rigoureuse et précise, afin d'identifier et d'analyser les productions esthétiques, littéraires ou linguistiques ;
- d'élaborer des sujets innovants à la croisée des disciplines concernées (Arts, Littérature ; recherche en méthodologie du FLE, élaboration de matériels didactiques) tout en conservant une posture critique et réflexive ;
- d'argumenter méthodiquement, à l'oral comme à l'écrit, afin de défendre un point de vue (hypothèse de lecture, analyse scientifique...) ;
- d'élaborer dans un esprit d'interdisciplinarité les outils de recherche et de réflexion (questionnement, hypothèses, sources d'information, méthodes, traitement des données) afin de concevoir un projet (étude d'une œuvre, d'un auteur, d'un phénomène linguistique...) ;
- de collaborer à des projets communs et de s'insérer dans une équipe disciplinaire et/ou pluridisciplinaire.

Parcours C (professionnel)

Ces diplômés sont capables :

- d'initier et de former à la langue et la culture françaises des primo-arrivants (enfants, adolescents, adultes) afin de les intégrer dans le système éducatif et/ou socioculturel français
- de dispenser l'enseignement de la langue, de la culture françaises, du français sur objectifs spécifiques en France et à l'étranger afin de répondre à des besoins d'entreprises ou d'organismes privés ou publics : lycées français, Alliances françaises ; établissements scolaires, universitaires ; grandes entreprises, PME...
- de former des futurs formateurs en langue et culture françaises qui, dans leur mission, favoriseront toutes sortes d'insertions
- de mettre en place des projets de coopération culturelle et linguistique
- de participer à la création de matériel pédagogique et/ou d'outils d'évaluation (y compris avec les TICE).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Parcours A et B

Ces diplômés peuvent intervenir dans des secteurs d'activité tels que :

- organismes publics ou privés d'études et de recherche ;
- laboratoires universitaires (moniteurs...) ;
- services d'études de l'administration publique et des collectivités locales et territoriales ;
- cabinets d'études et de conseils, consultants prestataires de services ;
- rédactions/ presse ;
- maisons d'édition ;
- centres de documentation ou ressources documentaires.
- Industrie culturelle, galeries, musées, organismes culturels, enseignement, secteur associatif culturel, presse artistique.

Parcours C

Ces diplômés peuvent travailler dans des secteurs d'activité tels que :

Enseignement du FLE, en France ou à l'étranger (Alliances françaises, Instituts, Universités, entreprises...) ; alphabétisation ; coopération scientifique, technique et culturelle ; création et diffusion de ressources.

Parcours A et B

Les diplômés de master sont préparés à remplir les conditions d'accès pour :

- les métiers de la recherche : ingénieur de recherche, enseignant-chercheur ;
Ils peuvent accéder aux métiers
- liés à la culture (art, cinéma, théâtre, littérature, musique) : journalisme littéraire ou artistique, critique, rédacteur, attaché de presse, animateur culturel, patrimoine ;
- du livre : édition, bibliothèque, librairie ;
- notre formation constitue une excellente base pour s'orienter vers la préparation des agrégations concernées ;

Parcours C

- Les métiers de l'enseignement du français langue étrangère en France :
 - enseignement du FLE aux non francophones étudiant ou résidant en France (classes de primo-arrivants de l'enseignement primaire et secondaire, enseignement en centres privés de langue, en centres universitaires d'études françaises pour étudiants étrangers...)
 - encadrement : responsable pédagogique, directeur/directrice des cours...
 - Les métiers de l'enseignement du FLE à l'étranger :
 - enseignement du FLE dans les classes de l'enseignement primaire et secondaire, dans les départements de français des universités, dans les Alliances Françaises, les Instituts français ... Pour le Master FLE / PGCE, chaque diplômé peut être intégré dans le système scolaire de Grande Bretagne et du Commonwealth (poste de « Qualified Teacher » dans le primaire ou le secondaire).
 - encadrement : responsable pédagogique, directeur/directrice des cours...
 - Les métiers de la formation et du conseil : en France, alphabétisation d'adultes étrangers, préparation au DILF ; en France et à l'étranger, formation continue de professeurs étrangers de FLE, formation continue dans les entreprises assurant des formations linguistiques pour leur personnel.
- Les métiers liés à la politique de la ville et de l'intégration : accueil de migrants, de réfugiés, orientation...
- Les métiers de la coopération culturelle et linguistique dans les Services culturels des ambassades de France : attaché de coopération linguistique, attaché culturel...

- Les métiers de la création, de l'édition et de la diffusion de ressources : auteur-concepteur de méthodes et matériels pédagogiques de FLE, responsable éditorial, chargé de diffusion...
- Les métiers de l'ingénierie éducative : chargé de programme d'évaluation en langue, chargé de mission pour la labellisation des centres privés ou institutionnels de FLE, missions de conseil et de consulting en ingénierie éducative...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

E1106 : Journalisme et information média

E1103 : Communication

E1102 : Ecriture d'ouvrages, de livres

E1105 : Coordination d'édition

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du master peut s'effectuer après une formation en quatre semestres, évalué en 120 crédits ECTS.
Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE) :

PARCOURS A et B

Semestre 1 : MASTER 1

- UE1 – Recherche bibliographique (6 ECTS)
- UE2 – Méthodologie de la recherche en Arts visuels, ou en Linguistique, ou en Littérature, ou en Civilisation (8 ECTS)
- UE3 – Langue vivante (8 ECTS)
- UE4 – Méthodologie et thèmes de recherche (8 ECTS)
- UP1 – Méthodologie de la recherche en poétiques et histoire littéraire
- UP2 – Thèmes spécifiques de recherches

Semestre 2 : MASTER 1

- UE5 Méthodologie et thèmes de recherche (8 ECTS)
- UP1 – Méthodologie de la recherche en poétiques et histoire littéraire
- UP2 – Thèmes spécifiques de recherches
- UE6 – Dossier de recherche (22 ECTS)

Semestre 3 : MASTER 2

- UE7 – Séminaires, Journées d'études et Colloques 1 (5 ECTS)
- UE8 – Séminaires, Journées d'études et Colloques 2 (5 ECTS)
- UE9 – Séminaire libre (5 ECTS)
- UE10 – Mémoire 1ère étape (15 ECTS)

Semestre 4 : MASTER 2

- UE11 – Mémoire de recherche (30 ECTS)

PARCOURS C

Semestre 1 : MASTER 1

- Didactique du FLE (6 ECTS)
- Didactique des cultures (6 ECTS)
- Le français parlé (6 ECTS)
- Recherche bibliographique (6 ECTS)
- Psycholinguistique (6 ECTS)

Semestre 2 : MASTER 1

- Grammaire appliquée au FLE (6 ECTS)
- Pédagogie appliquée (3 ECTS)
- Rapport de stage (12 ECTS)
- Didactique du FLE et enseignements spécifiques (5 ECTS)
- Littératures et civilisations francophones (4 ECTS)

Semestre 3 : MASTER 2

- Démarches pédagogiques : conception et mise en œuvre (6 ECTS)
- TIC et enseignement/apprentissage du FLE (4 ECTS)
- Evaluation et traitement de l'erreur (5 ECTS)
- Démarches spécifiques (4 ECTS)
- Français langue de scolarisation, français langue d'intégration (4 ECTS)
- Dialogue des cultures (5 ECTS)
- Option (2 ECTS)

Semestre 4 : MASTER 2

- Stage et préparation au mémoire professionnel (30 ECTS)

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du

travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Code de l'éducation Article L613-1: enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Code de l'éducation Article L613-1: enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Parcours C Accord de convention entre l'UPPA et l'Université de Lancaster -Cumbria d'un double diplôme master FLE/PGCE depuis la rentrée 2007-2008.

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20070782-03 Arrêté du 06.05.2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-pau.fr/odetud/>

Autres sources d'information :

<http://master-lc.univ-pau.fr/live/poetique-histoire-litteraire>

<http://master-lc.univ-pau.fr/live/rhetoriques-arts>

<http://master-lc.univ-pau.fr/live/francais-langue-etrangere>

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

[Université de Pau et des Pays de l'Adour](http://www.univ-pau.fr)

Lieu(x) de certification :

Université de Pau et des Pays de l'Adour - Avenue du Doyen Poplawski - BP 1160 - 64013 PAU Cedex

Pour le PGCE (parcours C) : Université de Cumbria (Angleterre), Université de Glasgow (Ecosse)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Pau et des Pays de l'Adour - Avenue du Doyen Poplawski - BP 1160 - 64013 PAU Cedex

Pour le PGCE (Parcours C) : Université de Cumbria (Angleterre), Université de Glasgow (Ecosse)

Historique de la certification :

Parcours C

- 1983-84 : mise en place de la mention FLE des Licences
- 1984-85 : mise en place de la Maîtrise de FLE
- 1993-94 : création du double diplôme franco-britannique Maîtrise FLE-PGCE
- 2003-2004 : Réforme LMD et remplacement de la Maîtrise FLE par le Master 1ère année parcours FLE
- 2007-2008 : mise en place du master 2 FLE/PGCE
- 2008-2009 : mise en place du master 2 FLE généraliste